AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-12-69 003164

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° III - DECEMBRE
1969/45

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Le principe des traitements d'hiver était à la base des calendriers de traitements qui furent dressés lorsque s'imposa la lutte chimique contre les ennemis des cultures fruitières.

Les avertissements agricoles ayant remplacé un empirisme coûteux et d'efficacité contestable, certains doutèrent de l'utilité des traitements d'hiver. Il semblait plus judicieux de combattre un ravageur ou une maladie lorsqu'ils se manifestaient. Cette idée séduisante présente cependant dans la réalité pratique des inconvénients graves, soit parce-qu'il n'est pas possible de réaliser le traitement pour des conditions climatiques, de portance du sol, de phénologie (floraison, proximité de la récolte), soit que les produits de traitements utilisés concourent à rompre l'équilibre biologique ou risque d'altérer l'aspect des fruits. Or les traitements d'hiver des arbres fruitiers permettent de réduire le nombre des interventions printanières ou estivales.

Nous avons toujours défendu le principe des traitements d'hiver, notre région connaissant de très nombreuses journées où le vent est violent et des périodes de pluies printanières abondantes; par contre les arboriculteurs trouvent toujours les journées d'hiver favorables à l'exécution des pulvérisations. Cependant il ne faut pas oublier que l'on ne doit jamais traiter :

- Lorsqu'il gèle
- Si le vent souffle (ce qui nuit à la qualité du travail et peut être dangereux)
- Sur des arbres humides
- Moins d'une semaine après la taille
- Des arbres complantés de cultures légumières.

Il faut utiliser des appareils à forte pression et à grand débit. Un verger de plein vent en production recevra 2000 l. par hectare. Il est préférable de traiter à la lance en remontant de la base vers le sommet des arbres.

Ne pas hésiter à mélanger les produits cupriques avec les autres ingrédients, dans la limite des compatibilités bien entendu, mais hormis le cuivre on aura intérêt à alterner la nature chimique des produits utilisés.

Enfin si l'on traite en hiver chaque année il faut pourtant s'abstenir de le faire une fois tous les 5 ans sur les arbres à pépins, une fois tous les 3 ans sur les arbres à noyau.

Certaines formulations huileuses doivent être employées à demi-dose sur les arbres fruitiers à noyau. Sur olivier choisir une spécialité appropriée.

Avant d'exécuter un traitement d'hiver il faut procéder à l'élimination des organes morts ou même malades (rameaux oïdiés, rameaux porteurs de chancres, pontes d'insectes visibles, bouquets de fleurs ou extrémités de rameaux fruits desséchés à la suite d'attaques de Monilia, Gnomonia, Pseudomonas).

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

Les plaies de taille ou d'énondage importantes seront badigeonnées soit avec une solution de sulfate de cuivre à IO % soit avec un cicatrisant du commerce.

Les traitements d'hiver sont indispensables :

- sur les arbres précédemment envahis par les acariens, les pucerons, les psylles, les mineuses du feuillage du pommier (lyonetia, stigmella, ceniostoma...)

- sur les arbres porteurs de cochenilles : diaspis pentagona dite Cochenille du mûrier, cochenille virgule, cochenille de l'olivier, Pou de San José (ils sont alors obligatoires).

- pour prévenir la Cloque du pêcher et les pullulations de pucerons verts (Myzus), pulvériser soit une huile jaune soit un colorant nitré associé à un produit cuprique avant la fin du mois de janvier.

Utiliser :

<u>PRODUITS CUPRIQUES</u> : A utiliser dès maintenant/sur le pêcher , l'abricotier, le cerisier, le prunier , pour lutter efficacement contre la Cloque, le Monilia, le Coryneum.

<u>COLORANTS ORGANIQUES NITRES</u> : Les dinitrocrésols et les dinitrophénols ont des propriétés insecticides et anticryptogamiques, ils peuvent être employés jusqu'au débourrement. Sur le pêcher (on peut les associer à certains produits cupriques), ils seront très efficaces pour détruire les oeufs de pucerons, à utiliser en alternance avec les huiles blanches ordinaires ou les huiles blanches additionnées de parathion.

En pulvérisation du sol sur les feuilles mortes les colorants réduisent les premières contaminations de la Tavelure.

<u>HUILES JAUNES</u> : Association industrielle de colorants organiques et d'huiles (anthracéniques ou de pétrole réunissant l'efficacité des deux composants.

<u>HUILES DE PETROLE = HUILES BLANCHES = HUILES MINERALES</u> : Ces huiles efficaces contre les cochenilles, les oeufs d'insectes et d'acariens, peuvent se mélanger aux produits cupriques.

<u>OLEOPARATHIONS</u> : S'utilisent jusqu'au pré-débourrement pour combattre les pucerons, les acariens.

<u>HUILES DE GOUDRON = HUILES D'ANTHRACENE = CARBOLINEUM</u> : Sous-produits de la distillation de la houille sont très ovicides, très décapants, éliminent les insectes hivernants ainsi que les lichens et les mousses. Parfois utilisés en mélange avec des produits cupriques. Respecter les conditions d'emploi données par les fabricants.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

POUR EVITER UNE INTERRUPTION DANS LE SERVICE DE PHYTOMA REABONNEZ-VOUS AVANT LE 20 Janvier 1970

Régisseur de Recettes de la D.D.A. - C.C.P. MONTPELLIER 5238.57

Tirage du 22 décembre I969 -